

Fiche inscription vacances été

Jeunesse (11-17 ans)

À retourner au plus tard le 19 juin

Le paiement fait office de validation.

Pour rappel, le secteur Jeunesse sera ouvert du 11/07/2022 au 29/07/2022, et du 22/08/2022 au 26/08/2022.

Le jeudi 14 juillet est férié, et la MEJ n'accueillera pas d'enfants ce jour-ci.

Responsable(s) légal(aux) :

Jeune(s) (nom et prénom) :

1 -

Âge :

2 -

Âge :

Tarifification

Tarif de 5€ par demi-journée : _____ 13h30 - 17h45

Tarif de 10€ par journée complète : _____ 9h00 - 17h45

Les journées complètes se feront uniquement les mardis et jeudis. En demi-journée, accueil de 13h30 à 14h00 et en journée complète de 9h00 à 10h00. Pas de départ avant 17h45. Ces horaires peuvent varier en cas de sortie.

Informations à connaître :

☞ Toute inscription aux activités est obligatoire. Les rendez-vous d'arrivée et de départ se feront à la MEJ.

(-20 Rue du Chariot D'or)

☞ Les activités se terminent à 17h45, du retard peut être pris sur certaines sorties, dans ce cas les parents seront informés. Le nombre de place est limité à 12 jeunes.

☞ Pour les activités qui nécessitent un déplacement, le transport se fera en TCL
(-Celui-ci sera pris en charge par la MEJ)

☞ Les repas ne sont pas pris en charge par la MEJ, lors des journées complètes, pense bien à préparer ton pique-nique.

☞ Prévoir une tenue adaptée pour chaque activité. En particulier pour la baignade (maillot de bain, crème solaire, serviette etc) et la randonnée (chaussures de sport, sac à dos, gourde, K-WAY, casquette, etc).

Souhaitis d'inscription :

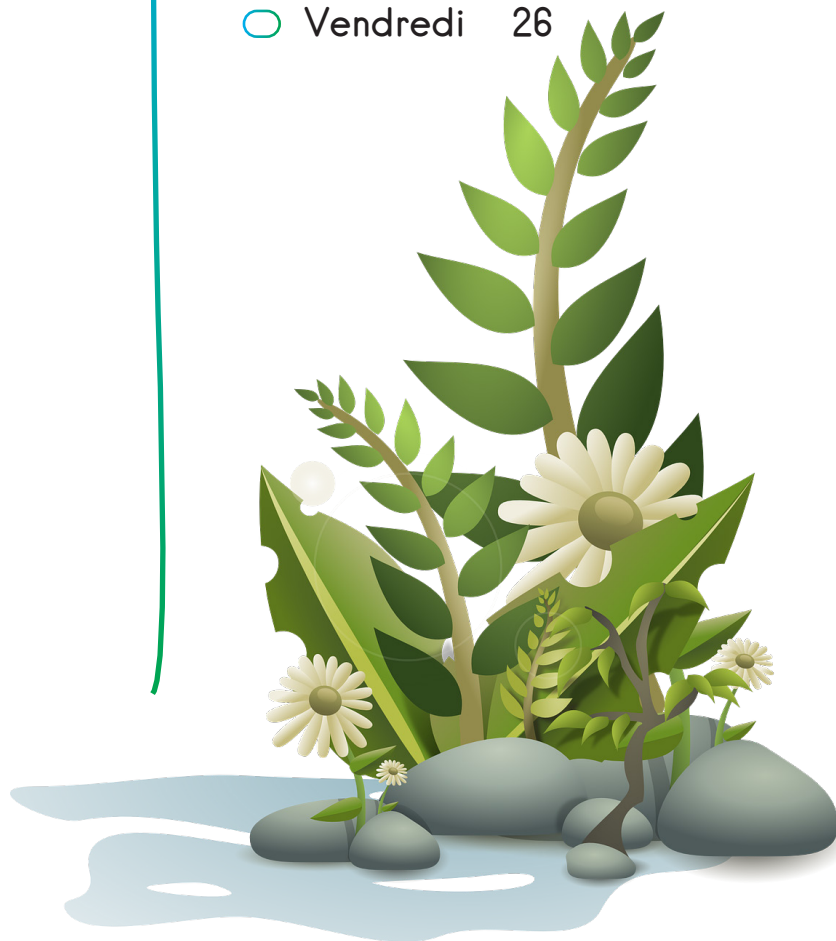
Journée complète (de 8:00 à 17:45)

Juillet :

<input type="radio"/> Lundi	11
<input type="radio"/> Mardi	12
<input type="radio"/> Mercredi	13
<i>férié</i> <input type="radio"/> Jeudi	14
<input type="radio"/> Vendredi	15
<input type="radio"/> Lundi	18
<input type="radio"/> Mardi	19
<input type="radio"/> Mercredi	20
<input type="radio"/> Jeudi	21
<input type="radio"/> Vendredi	22
<input type="radio"/> Lundi	25
<input type="radio"/> Mardi	26
<input type="radio"/> Mercredi	27
<input type="radio"/> Jeudi	28
<input type="radio"/> Vendredi	29

Août :

<input type="radio"/> Lundi	22
<input type="radio"/> Mardi	23
<input type="radio"/> Mercredi	24
<input type="radio"/> Jeudi	25
<input type="radio"/> Vendredi	26



Veillées : Des soirées seront prévues et communiquées ultérieurement. Un supplément vous sera demandé en cas de participation à ces temps. L'inscription en journée est indépendante de celle de la veillée.

Annulation : Je dispose de 7 jours pour annuler une journée sans frais et bénéficier d'un avoir. Toute absence non prévenue ou justifiée, pourra faire l'objet d'une sanction.

Départ anticipé : Toute demande de départ en dehors des horaires d'accueil pour motif impérieux doit être communiquée auprès de l'accueil au plus tard 3 jours avant la date prévue.